

SOYEZ DANS LES PREMIERS LABELLISÉS DE LA RÉGION

En Bretagne, IBB accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets en restauration collective :

Sensibilisation à l'agriculture biologique des convives, gestionnaires et décideurs, réalisation de diagnostics en cuisine pour faciliter l'introduction de produits Bio, aide à la rédaction des cahiers des charges...

Notre expertise s'appuie sur plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la restauration hors domicile. Aujourd'hui IBB fait évoluer sa charte régionale « Il fait Bio dans mon assiette » vers la démarche de labellisation «Territoire BIO Engagé».



« Pour nous, rejoindre les INTERBIO de France dans la démarche Territoire BIO Engagé, c'est aller plus loin dans notre investissement et notre accompagnement auprès des collectivités territoriales en restauration collective. C'est également les encourager à faire augmenter la surface agricole utile dédiée à l'agriculture biologique sur leurs territoires. Nous avons beaucoup d'enthousiasme à rejoindre cette aventure et nous espérons que vous aussi ».

Béatrice ROZÉ
Administratrice d'IBB.

INITIATIVE BIO BRETAGNE

L'association interprofessionnelle bio régionale rassemble les représentants des producteurs bio, coopératives, groupements de producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs développant la filière bio en Bretagne. 180 organisations et entreprises spécialisées dans l'agriculture biologique sont membres d'IBB.

Ses principales missions sont de :

- 🌿 FÉDÉRER les opérateurs bio régionaux ;
- 🌿 COORDONNER et ACCOMPAGNER le développement des filières bio en Bretagne ;
- 🌿 ANIMER l'observatoire régional de l'agriculture biologique ;
- 🌿 DÉVELOPPER l'introduction de produits bio en restauration hors domicile ;
- 🌿 PROMOUVOIR les filières et les produits bio régionaux ;
- 🌿 REPRÉSENTER l'intérêt des adhérents et de la filière bio auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des organisations professionnelles agricoles et agro-alimentaires régionales.

L'ACCOMPAGNEMENT DES LAURÉATS DU LABEL :

Initiative Bio Bretagne accompagne les collectivités et établissements lauréats du label Territoire ou Etablissement BIO Engagé.

Obtenir le label c'est aussi accéder à :

- 🌿 du conseil en restauration collective (diagnostic cuisine, approvisionnements, maîtrise des coûts etc.) ;
- 🌿 des formations (cuisine alternative et végétarienne, etc.) et des animations de sensibilisation (agriculture biologique, Egalim, etc.) ;
- 🌿 un réseau de professionnels pouvant vous aider à développer vos projets de territoire en lien avec l'agriculture biologique ;
- 🌿 un réseau de collectivités territoriales engagées avec qui mutualiser ses expériences.

Crédits photos : iStockphoto - Fotolia, mise en page : Jessica Jaffinier

Nous contacter :

2, Square René Cassin - Immeuble Les Galaxies
35700 RENNES
Tél. : 02 99 54 03 23
contact@bio-bretagne-ibb.fr
www.bio-bretagne-ibb.fr

Label mis en place en région par :



Avec le soutien de :



Et si vous deveniez TERRITOIRE BIO ENGAGÉ !



Label réservé aux collectivités territoriales et aux établissements de restauration ayant atteint les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement et du Plan National Ambition Bio.

Label créé par :



Label mis en place en région par :



Avec le soutien de :





DÉMARCHE POUR OBTENIR LE LABEL :

CAS NUMÉRO 1 :

Vous avez déjà atteint l'un ou les deux critères d'éligibilité :

- Connectez-vous sur le site territoirebioengage.fr et cliquez sur «Demander le label»
- Complétez le formulaire accompagné des pièces justificatives demandées.
- Le jury régional étudie votre dossier. Si votre dossier est accepté, vous recevrez la labellisation « Territoire BIO Engagé » ou «Établissement BIO Engagé» et un kit prêt à l'emploi vous permettant de valoriser votre démarche auprès de vos différents publics.
- Remise officielle du label .

CAS NUMÉRO 2 :

Vous souhaitez mettre en place des actions vous permettant d'atteindre les objectifs fixés. L'association Initiative Bio Bretagne et les acteurs du territoire peuvent vous accompagner dans votre démarche de développement.



VALORISEZ VOTRE DÉMARCHE BIO ET SOUTENEZ LES AGRICULTEURS ET OPÉRATEURS ENGAGÉS EN BIO SUR VOTRE TERRITOIRE.

La région Bretagne est une région dynamique en Agriculture Biologique. De la production à la transformation, nos filières offrent une grande diversité de produits, reflète de la typicité de nos territoires. Ainsi Initiative Bio Bretagne a choisi de mettre en place la démarche « Territoire BIO Engagé » première démarche de labellisation Bio des collectivités territoriales proposée en France.

LES CRITÈRE(S) D'ÉLIGIBILITÉ DU LABEL

Votre dossier est labellisable dans le cas où vous avez atteint l'un ou les deux objectifs suivants :

- 11% de la surface agricole de votre territoire en bio *
- 20% d'approvisionnement bio dans vos services de restauration (en valeur d'achat) **

Accéder à ce label c'est valoriser votre démarche et votre engagement dans la bio auprès des habitants de votre territoire et de vos différents partenaires.

* Les critères d'éligibilité au label pourront évoluer en fonction des nouveaux objectifs officiels nationaux et/ou régionaux.

** Dans ce dernier cas de figure, si l'ensemble des restaurants collectifs dont vous avez la compétence n'ont pas atteint les 20%, nous ouvrons la possibilité de labelliser le ou les établissements qui, individuellement, ont atteint cet objectif.

Sur votre territoire, vous avez atteint :

- Niveau de base : entre 11 et 20% de votre surface agricole en bio.
- Niveau 1 : entre 20 et 35% de votre surface agricole en bio.
- Niveau 2 : entre 35 et 50% de votre surface agricole en bio.
- Niveau 3 : + de 50% de votre surface agricole en bio.

En restauration collective, vous avez introduit :

- Niveau de base : entre 20 et 25% de produits bio servis dans vos repas.
- Niveau 1 : entre 25 et 35% de produits bio servis dans vos repas.
- Niveau 2 : entre 35 et 60% de produits bio servis dans vos repas.
- Niveau 3 : + de 60% de produits bio servis dans vos repas.

COMMUNIQUEZ SUR VOTRE LABELLISATION TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Vous recevez votre label au cours d'une cérémonie officielle lors de laquelle vous signez votre diplôme « Territoire BIO Engagé » en présence de la presse locale. A cette occasion, un **kit de communication** avec des outils gratuits et prêts à l'emploi vous permet de valoriser votre démarche bio.

Il contient :

- Les logos « Territoire BIO Engagé » et « Établissement BIO Engagé » et leur charte graphique pour une utilisation sur vos supports quotidiens (courriers, papiers en-tête, enveloppes, publications...)
- Des affiches
- Un article prêt à l'emploi pour votre journal municipal ou d'autres supports d'informations
- Un modèle de bannière internet à intégrer sur votre site
- Un modèle de signalétique de mise en valeur des lieux concernés par la labellisation : restaurants collectifs, exploitations agricoles bio...

Afin de communiquer sur leur appartenance au label, les communes doivent installer des panneaux aux couleurs du label Territoire BIO Engagé à l'entrée de leur territoire.

Ce kit rappelle également les avantages de la bio pour l'environnement, la santé et la vitalité économique des territoires, et souligne la nécessité de développer les filières locales.

LE COÛT DU LABEL

Coût annuel du label Territoire BIO Engagé

Cotisation forfaitaire	200€ HT
+ Cotisation proportionnelle	0.02 € HT/habitant (plafond 5000€ HT/an) Les communes de moins de 500 habitants ne sont pas concernées par la cotisation proportionnelle.
Outils inclus	Kit de communication fourni la première année : 2 panneaux d'entrée + un accès à la plateforme en ligne + le kit de communication du label.

Coût annuel du label Établissement BIO Engagé

Gratuit
Si l'établissement souhaite obtenir des supports de communication imprimés, ceux-ci lui seront facturés à prix coutant.



Label pour les collectivités territoriales pour la surface et pour la restauration collective -



Label pour les établissements de type collèges / lycées / restaurants administratifs / cuisine centrale etc.

